



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 16-juil.-2020

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Wynn's DOT 4 Low Viscosity Brake Fluid

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** WN 36032, 36064

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** See directions provided with product

**Utilisations déconseillées** All other applications

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse du fournisseur**  
ITW Professional Automotive Products  
3606 Craftsman Blvd.  
Lakeland, FL 33803

### Adresse du fabricant

### Fabriqué et distribué par:

### Distributeur

### Également distribué par:

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

**Numéro de téléphone de l'entreprise** 863-665-3338

### Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

**Adresse e-mail:** EHS@itwproap.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

### Instructions en cas d'urgence

### Mention d'avertissement

**Danger**

Nocif en cas d'ingestion

Provoque une irritation cutanée

Provoque de graves lésions des yeux

Risque présumé d'effets graves pour les organes

<b>Aspect</b> Clear liquid	<b>État physique</b> Liquide	<b>Odeur</b> Légère

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

**Conseils de prudence - Intervention**

Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)  
 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Rincer la bouche

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Dangers sans autre classification (HNOC)**

Sans objet

**Autres informations**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

Toxicité aiguë inconnue                                  65% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	143-22-6	10 - 30
2,2-Oxydiéthanol	111-46-6	3 - 7

**4. PREMIERS SECOURS**

**Description des premiers secours**

**Conseils généraux**                                  Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact oculaire**                                  EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

#### **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

#### **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Agent chimique sec, Mousse

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Aucun(e)

#### **Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Aucun(e) en particulier.

#### **Données d'explosion**

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

#### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils relatifs à la manipulation sans danger</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
--	---

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Conditions de conservation</b>	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents comburants forts

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### **Directives pour l'exposition**

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

<b>Autres informations</b>	Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).
----------------------------	---

### Contrôles techniques appropriés

<b>Contrôles techniques</b>	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation
-----------------------------	---

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Clear liquid
<b>Odeur</b>	Légère
<b>Couleur</b>	jaune clair
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9	
Point de fusion / point de congélation	< -50 degrees C	
Point / intervalle d'ébullition	> 232 °C / > 450 °F	
Point d'éclair	121 °C / 250 °F	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	1.06	
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau	
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
<b><u>Autres informations</u></b>		
Point de ramollissement	Aucune information disponible	
Masse molaire	Aucune information disponible	
Densité	Aucune information disponible	
Masse volumique apparente	Aucune information disponible	
TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)	Aucune information disponible	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune information disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

### Matières incompatibles

Agents comburants forts

### Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthano 143-22-6	= 5300 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	-
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	= 12565 mg/kg ( Rat )	= 11890 mg/kg ( Rabbit )	> 4600 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Mutagenicité sur les cellules** Aucune information disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 2355 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 2663 mg/kg

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

0 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthanol 143-22-6	0.51
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-1.98

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### **Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque :

**DOT, États-Unis**

Nom d'expédition Non réglementé

**IATA**

Nom d'expédition Non réglementé

**IMDG**

Nom d'expédition Non réglementé

#### 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Indéterminé(e)(s)
ENCS	Indéterminé(e)(s)
IECSC	Indéterminé(e)(s)
KECL	Indéterminé(e)(s)
PICCS	Indéterminé(e)(s)
AICS (Australie)	Indéterminé(e)(s)

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthanol - 143-22-6	1.0

**Catégories de danger selon SARA**

**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

**Réglementations étatiques des États-Unis**

**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
Acétate de 2-méthoxyéthyle 110-49-6	Developmental Male Reproductive
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	Carcinogen

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthano l 143-22-6	X	-	X
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	-	X
2,2-(Éthylènedioxy)diéthanol 112-27-6	-	-	X
Acétate de 2-méthoxyéthyle 110-49-6	X	X	X
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

**16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

NFPA 1 Inflammabilité 1 Instabilité 0 - HMIS B  
Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)  
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 16-juil.-2020

**Avis de non-responsabilité**

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**